

**Extrait du Registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL du 17 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	01/04/2025
Date d’Affichage	01/04/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	7
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBouc.

Absents excusés :

Mme Sylvie COUPE

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,

Mme Laëtitia SALIOT donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER,

Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS,

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBouc.

Absents :

Mr Patrick DEMARQUET

N°060-2025**Vote du Budget Primitif 2025 – Résidence Les Verriers**

Après avoir opéré aux ajustements nécessaires en fonction des recettes possibles et sur proposition de la commission finances, Mme Stéphanie GARNIER, adjointe chargée des finances, présente le budget primitif de la Résidence Les Verriers 2025 étudié par la commission finances le 8 avril 2025, il s'équilibre de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

Recettes	298 391.44 €
Dépenses	298 391.44 €

INVESTISSEMENT

Recettes	201 250.61 €
Dépenses	201 250.61 €

Monsieur le Maire indique que tous les lots sont vendus.

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 035-213501380-20250417-D060_2025-BF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **de VOTER** le budget primitif de la Résidence Les Verriers 2025 aux sommes énoncées ci-dessus
- **de CHARGER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué de l'exécution de ce budget.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission

En Préfecture le

Et publication le